

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 49

Artikel: Toast à l'harmonie
Autor: Druey, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois** ou **l'année**, dès le 1^{er} janvier 1913, recevra **gratuitement** :

- 1^o le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,
- 2^o un volume des **Causeries du Conteur Vaudois** (choix de morceaux français et patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 7 décembre 1912 : Toast à l'harmonie (Henri Druey). — Enigmes (V. F.) — L'expérience (boutade). — Les chansons de nos grands-pères : Mon ambition (communiqué par Pierre d'Antan). — A la vesita (Marc à Louis). — Imprudence (boutade). — Un art comme un autre. — A bonne adresse (boutade). — Bonzon et Tibo. — Le nouveau gouverneur (boutade). — Dans l'arche (L. D.). — « Quelle horreur ! » — Vilain métier. — Un effet de la guerre. — Autres temps. — Le milieu (boutades).

TOAST A L'HARMONIE

Le gouvernement vaudois est heureux chaque fois que les confédérés choisissent ce canton pour se tendre une main fraternelle, et vous avez pu vous convaincre des sympathies de la population. C'est que toutes nos sociétés fédérales, dont l'objet est pourtant si divers, ont un but qui leur est commun, celui de développer l'activité spontanée des citoyens et de réunir les peuplades des cantons si différentes d'origine, de langage, de religion, d'institutions et de mœurs, de les réunir, dis-je, en un seul et indissoluble faisceau, celui de la nationalité suisse.

Ah ! si d'anciens liens devenaient impuissants à maintenir l'union qui fait la force, du moins aurions-nous déjà serré de nouveaux nœuds d'affection et préservé la patrie de déchirements funestes. La société helvétique de musique est surtout propre à rapprocher les cœurs, puisqu'elle est instituée pour propager l'harmonie.

L'harmonie ! Votre société, messieurs, a effectivement un but auquel le gouvernement d'un peuple libre qui aspire à développer tout ce qui est généreux ne saurait être indifférent, je veux dire le culte du beau qui, avec la vérité et la justice, constitue l'éternelle unité. Entre tous les arts, la musique, lorsqu'elle comprend sa mission, manifeste ce qu'il y a de plus élevé, de plus désintéressé, de plus dévoué, de plus pur et de plus réel dans l'homme, de plus religieux en un mot. Ah ! elle serait bien incomplète la religion qui exclurait les beaux-arts ! Ne sont-ils pas aussi une révélation ? Tout comme le chant des oiseaux semble le précurseur de la voix humaine, ne dirait-on pas que cette divine harmonie, la musique tant instrumentale que vocale, nous initie à la langue immortelle qui se parle dans les cieux ? Tels sont du moins les sentiments et les pensées qu'ont réveillés en moi les sublimes accents dont vous avez fait retentir aujourd'hui les voûtes majestueuses de notre antique cathédrale.

Continuez, messieurs, vos nobles et utiles travaux. Vous accroîtrez ainsi la reconnaissance publique, qui vous est déjà si bien acquise. C'est donc à la société helvétique de musique que je porte un toast, et, pour que vous puissiez vous y associer, c'est à la prospérité de l'institution que nous boirons, à la propagation de l'art musical, à la popularisation de l'harmonie.

Henri DRUEY.

ENIGMES

Un de nos lecteurs nous passe le prospectus d'une maison d'Allemagne, prospectus destiné à sa clientèle de langue française. Comme on le verra, c'est un exemple illustré du sans-gêne avec lequel notre langue est traitée au nord du Rhin, un exemple aussi de la naïveté dont font preuve ces « philologues » qui se figurent écrire en français en prenant ça et là des mots dans le dictionnaire, comme autrefois on « piquait des psaumes ». Le jargon qu'ils écrivent ainsi est souvent incompréhensible, même pour les hommes du métier. Voici, textuellement, comment débute le prospectus en question :

Préface.

Par la présente je vous annonce à la suite de votre estime demande à mon nouveau catalogue illustré, sur mes choix d'allumoirs dont je suis spécialiste depuis de longues années, ainsi que sur mes premiers rasoirs appareils classiques, lampes de poche et Réclames comme les nouveautés techniques, aux services desquels ils veulent vous soumettre à une révision amicale. Mes produits ont absolument acquis leurs fonctions sûrs et la renommée universelle à la propre exportation par rapport à leur sûreté permanente jouant légèrement dans la manipulation des jonctions faites avec des formes, plein de goût. Pour offrir à mon acheteur estimé l'agrément d'une réflexion possible pour se garnir d'une même source, j'ai dû avoir recours à l'admission dans la liste, de quelques produits de la provenance étrangère pas cependant les mêmes, qui ont été éprouvés dans la pratique et lesquels suffisent aux désirs exigeants.

Comment veut-on qu'un client soumis à « une révision amicale » ne se hâte pas de « se garnir d'une même source » et de commander ces produits « jouant légèrement dans la manipulation des jonctions faites avec des formes » ? Mais poursuivons notre lecture :

Pour donner une orientation à mon acheteur estimé, je descrire dans la liste ci-dessous que la fusée technique moderne peut-être divisée en 4 parties principales.

« Je descrire », au lieu de « je décris » ! Pauvre auteur de la « préface », il ne pouvait dire plus net qu'il déprécie ses produits. Voici ces quatre parties de la fusée technique moderne :

1. *Appareils à feux rasants* : dans celui-ci l'étincelle en frrottant sur une lime ou une plaque de fer cérique.

2. *Briquet à fer cérique automatique* : dans celui-ci l'étincelle s'approche d'une lime ronde et en tirant la torche de spirale moitié automatique.

3. *Appareil à feu tournant* : dans celui-ci,

l'étincelle jaillit par la force de la tournure de la roue au moyen de la main.

4. *Appareil au couvert jaillissant* : dans celui-ci l'étincelle s'enflamme à travers différents systèmes de ressort pressoir entièrement automatiques, en pressant sur le bouton.

Cette étincelle qui, tantôt frotte sur une lime, tantôt s'en approche en tirant une torche, n'est-ce pas tout simplement merveilleux ? Comme charabia, cela ne vaut cependant pas la fin de la « préface ». Voyez un peu :

Tous les points plus éloignés doivent naître avec suffisance dans les illustrations et les descriptions, et vos goûts et expériences restent abandonnés à ceux, qui vous donnent les préférences, après quoi, je prends la garantie naturelle sur le tout.

L'élargissement de mon Catalogue s'emploie naturellement à un agrandissement important de mon droit de pacage et de l'inventaire des marchandises avec soi, rien de moins je crois, à la suite de mes prix extraordinairement calculés et tranchants par l'achat en beaucoup d'égards de pouvoir vous les offrir d'avantage. Devait-on pourtant donner dans un ou autre article ; une différence de prix peu considérable devant ses produits concurrents ; comme cela la différence n'est pas seulement dans le meilleur de tous les tours en matière première mais dans la fabrication de mes marchandises fondées ; aussi je me garde par exception un grand besoin où une conclusion de noter avant le rangement spécial.

Que vient faire au milieu de ces « marchandises fondées » aux « prix tranchants », ce « droit de pacage », qui est le droit de mener pastre des bestiaux ? Et ce « grand besoin » que l'auteur de la « préface » se garde par exception ? Enigme ! énigme !

Voici la fin :

Je suis dans l'attente agréable, que vous pourriez me charger encore de votre vieille confiance en ce nouveau catalogue pour relier et agrandir notre commerce de plus en plus et pourriez me rester longtemps lié comme clients. Dans cette attente je vous renvoie encore à mon cahier de charges et vous salut avec une considération particulière.

Wilhelm STERN.

« Stern » veut dire « étoile ». Ce nom sied bien à celui qui brille d'un aussi pur éclat dans le ciel des bonnes gens ayant en eux et en leur savoir une confiance illimitée.

Le catalogue joint à la « préface » est émaillé de nouvelles perles. En voici quelques-unes : « Briquet n° 165, une fureur excellente pour la réclame. N° 190, s'allume sensationnellement dans le canon. N° 191 bis, forme d'une bouteille de main, très aimé. N° 195, sautant avec compartiments de roues limées et secousse de transport. N° 201, avec 6 carrés en forme d'éclipse. N° 270, s'enflamme à force de retirer le bouchon. N° 271, un poussement donne du feu ». — Pour tous ces articles sensationnellement merveilleux, « les réparations sont réparées dans quelques ateliers et objectivement à bon marché ».

Suit une énumération de rasoirs de sûreté. Il y a, par exemple, le N° 313 avec « une lame dans un déconcertement de cosse de briquet » (on